



*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



TERRITORIALISATION DE LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

COP du 13 mai 2024 à St-Jean-Le-Vieux

TERRITORIALISATION DE LA
PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

Département de l'AIN

COP du 13 mai 2024 à St-Jean-Le-Vieux



Ouverture de séance

Ordre du jour

- La territorialisation de la planification écologique en Auvergne Rhône-Alpes
- Retour sur les travaux régionaux et le diagnostic territorial
- Témoignages
- Débat sur les priorités départementales
- Prochaines étapes

Ordre du jour

- **La territorialisation de la planification écologique en Auvergne Rhône-Alpes**
- Retour sur les travaux régionaux et le diagnostic territorial
- Témoignages
- Débat sur les priorités départementales
- Prochaines étapes

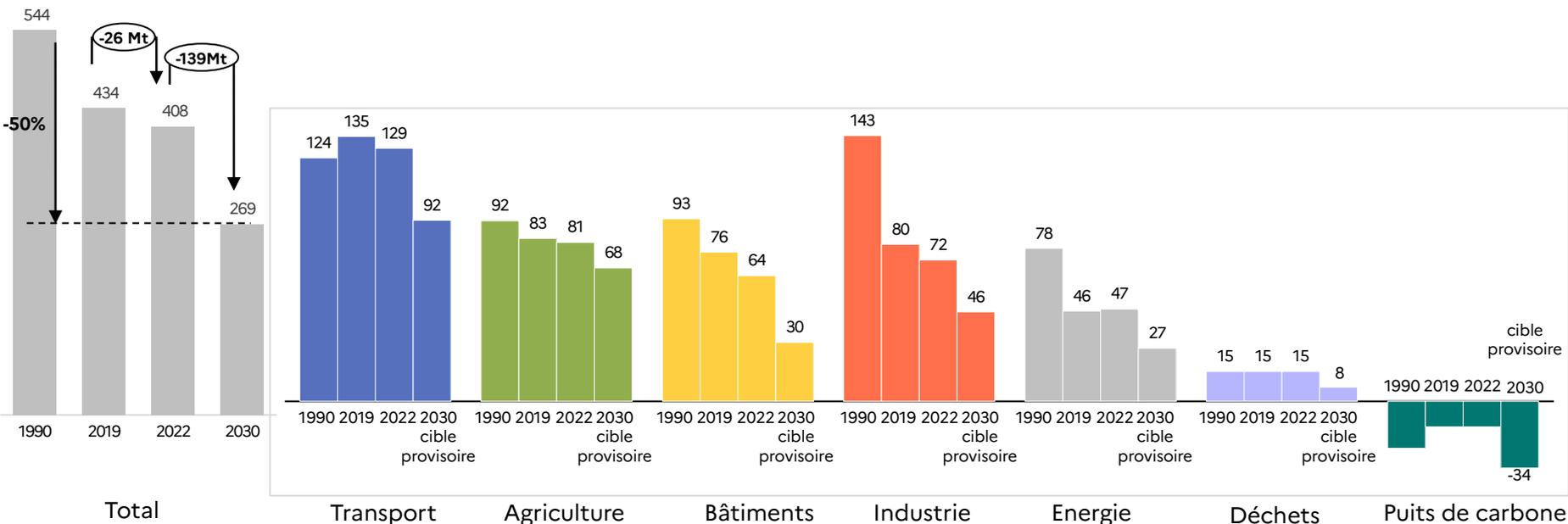
Pourquoi une planification écologique ?

=> **Besoin d'accélérer nos efforts** face aux urgences climatiques, énergétiques et environnementales



Pour atteindre la cible des engagements européens en 2030, l'ensemble des secteurs sont mis à contribution

Émissions annuelles domestiques de GES (en MtCO₂e)



Les 4 étapes d'une COP régionale



RÉALISER UN
DIAGNOSTIC
PARTAGE 2023 DU
TERRITOIRE



CONDUIRE
UN DEBAT



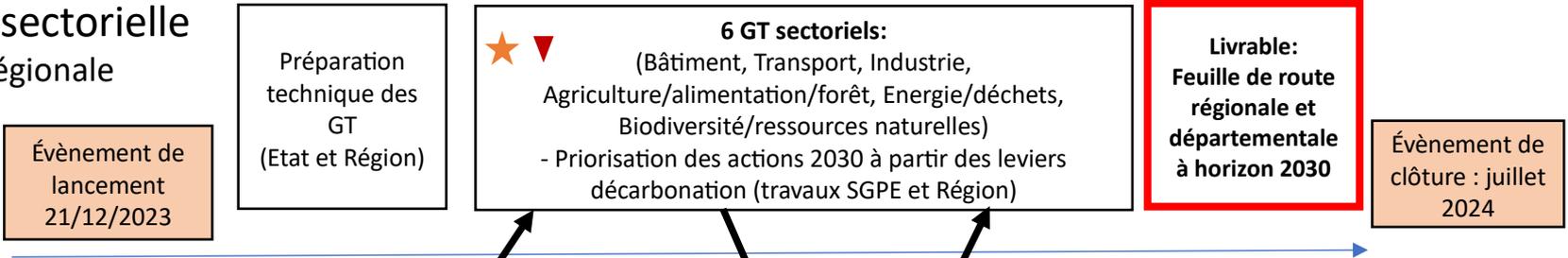
CHOISIR LES
ACTIONS A MENER
A L'ÉCHELLE
INFRAREGIONALE



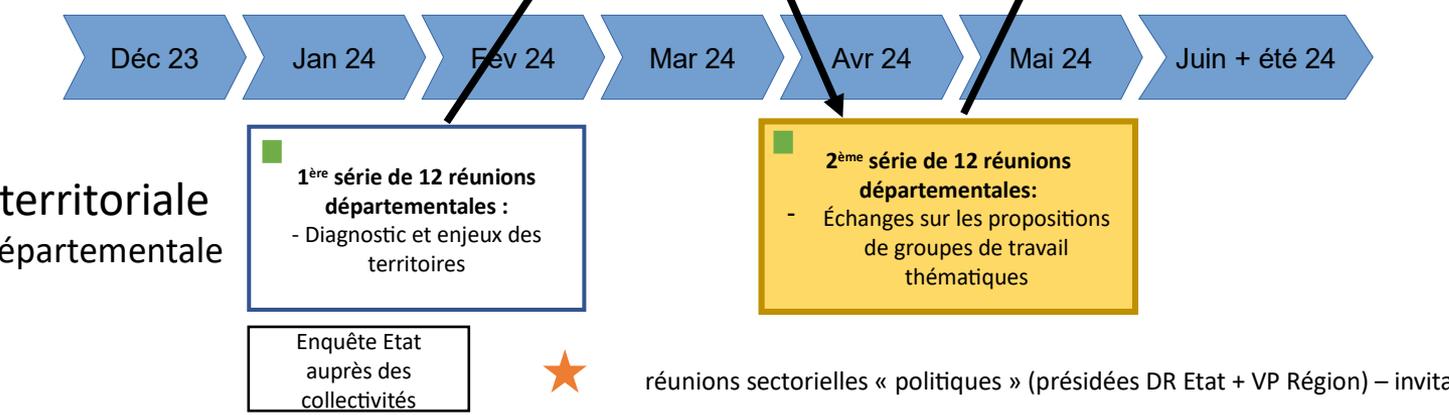
ÉTABLIR UNE
FEUILLE DE
ROUTE
RÉGIONALE 2030

Calendrier

Entrée sectorielle Échelle régionale



Entrée territoriale Échelle départementale



- ★ réunions sectorielles « politiques » (présidées DR Etat + VP Région) – invitation large
- ▼ réunions sectorielles « techniques » (présidées cellule technique Etat – Région) – comité resserré
- réunions départementales (présidées Préfet – élu régional) – EPCI, associations d’élus, monde économique

Ordre du jour

- La territorialisation de la planification écologique en Auvergne Rhône-Alpes
- **Retour sur les travaux régionaux et le diagnostic territorial**
- Témoignages
- Débat sur les priorités départementales
- Prochaines étapes

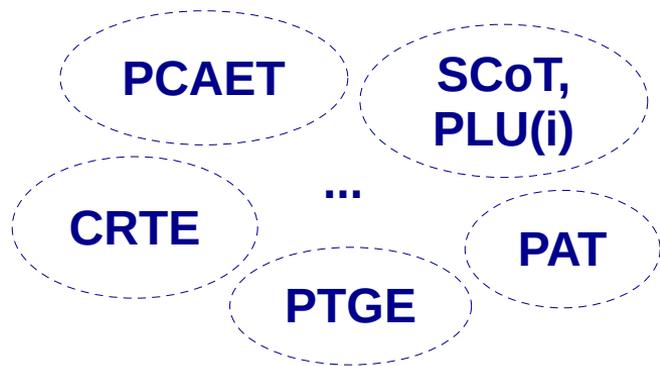
Travaux régionaux

- Réunions de groupes thématiques de février à avril 2024, sur tous les champs de la transition
- Élaboration des grands défis qui vont constituer la feuille de route régionale, ébauche d'actions

Le diagnostic territorial

- Questionnaire aux collectivités
- Bon taux de retour (CD + 13 EPCI + 77 communes)

Projets de territoire



Diagnostic territorial « planification écologique »

- pertinence des actions et leviers pré-identifiés
- niveau de mise en œuvre actuel
- contributions libres

Efficacité énergétique des bâtiments, production d'énergie renouvelable

Les défis identifiés dans la feuille de route régionale :

Efficacité énergétique des bâtiments



Atteindre 80 000 logements rénovés par an et réduire de 15 % les consommations énergétiques des logements d'ici 2030



Réduire de 30 % les consommations énergétiques des bâtiments tertiaires d'ici 2030



Diffuser l'exemplarité dans la construction et la rénovation



Accélérer la montée en compétence et la structuration de la filière

Les défis identifiés dans la feuille de route régionale :

Production d'énergie renouvelable



Accélérer et diversifier la production d'électricité renouvelable

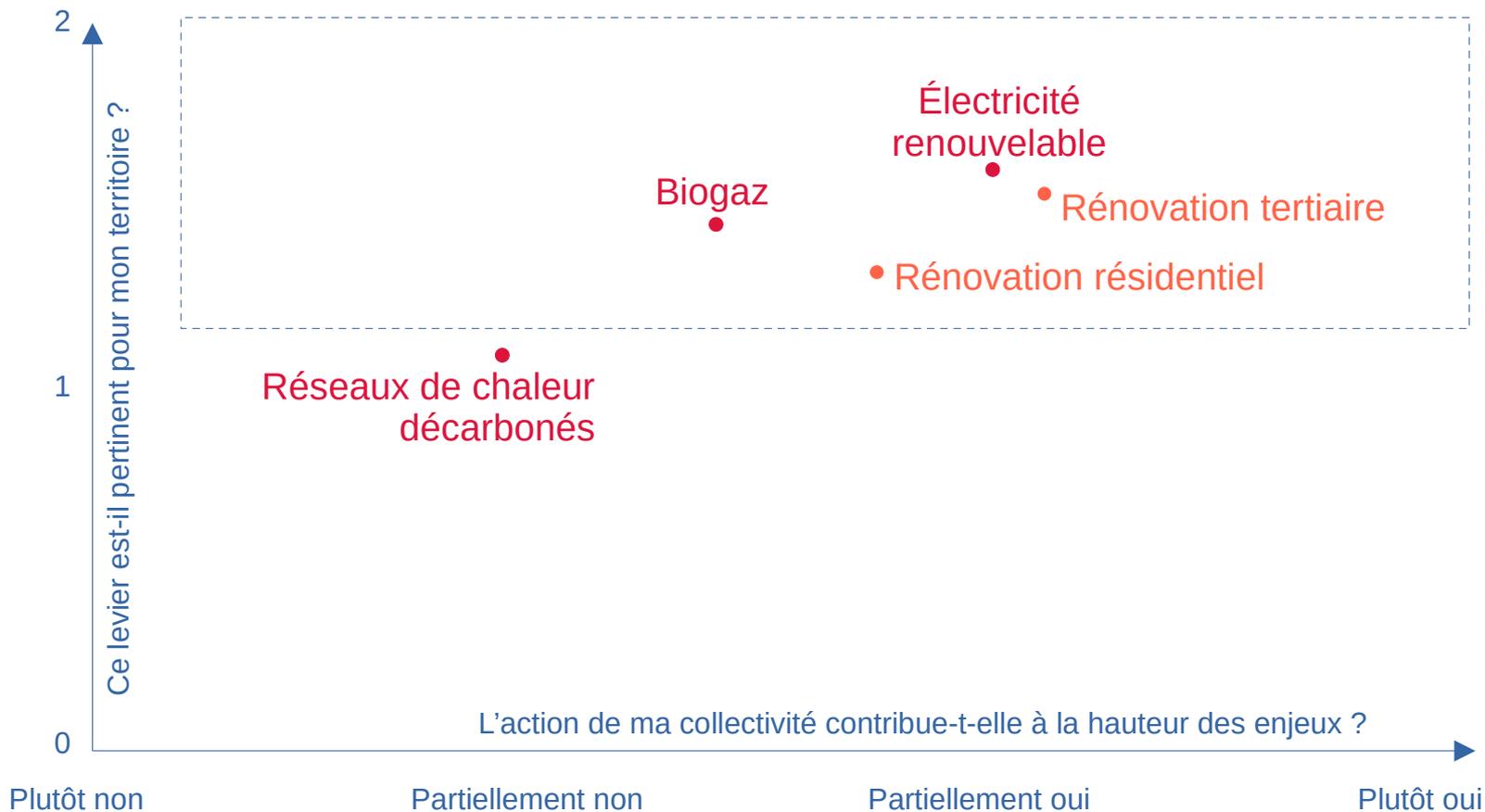


Accélérer la production de biogaz et de chaleur renouvelable et récupérable



Adapter les infrastructures électriques, gazières, hydrogène, de transport de chaleur et de froid

Retour du diagnostic territorial :



Activités économiques : industrie, déchets, bois, agriculture

Les défis identifiés dans la feuille de route régionale :

Décarbonation de l'industrie



Atteindre -40 %
d'émissions de GES sur
les 90 sites les plus
émetteurs en AURA
en 2030 par rapport à 2019



Améliorer la
décarbonation des
TPE, PME et ETI
industrielles



Valoriser le bois local
et améliorer la
structuration de la
filière bois

Les défis identifiés dans la feuille de route régionale :

Réduction et valorisation des déchets



Réduire la production de déchets non valorisables
et atteindre -50 % de déchets enfouis en 2025 par rapport à 2010



Améliorer le recyclage et la valorisation énergétique des déchets

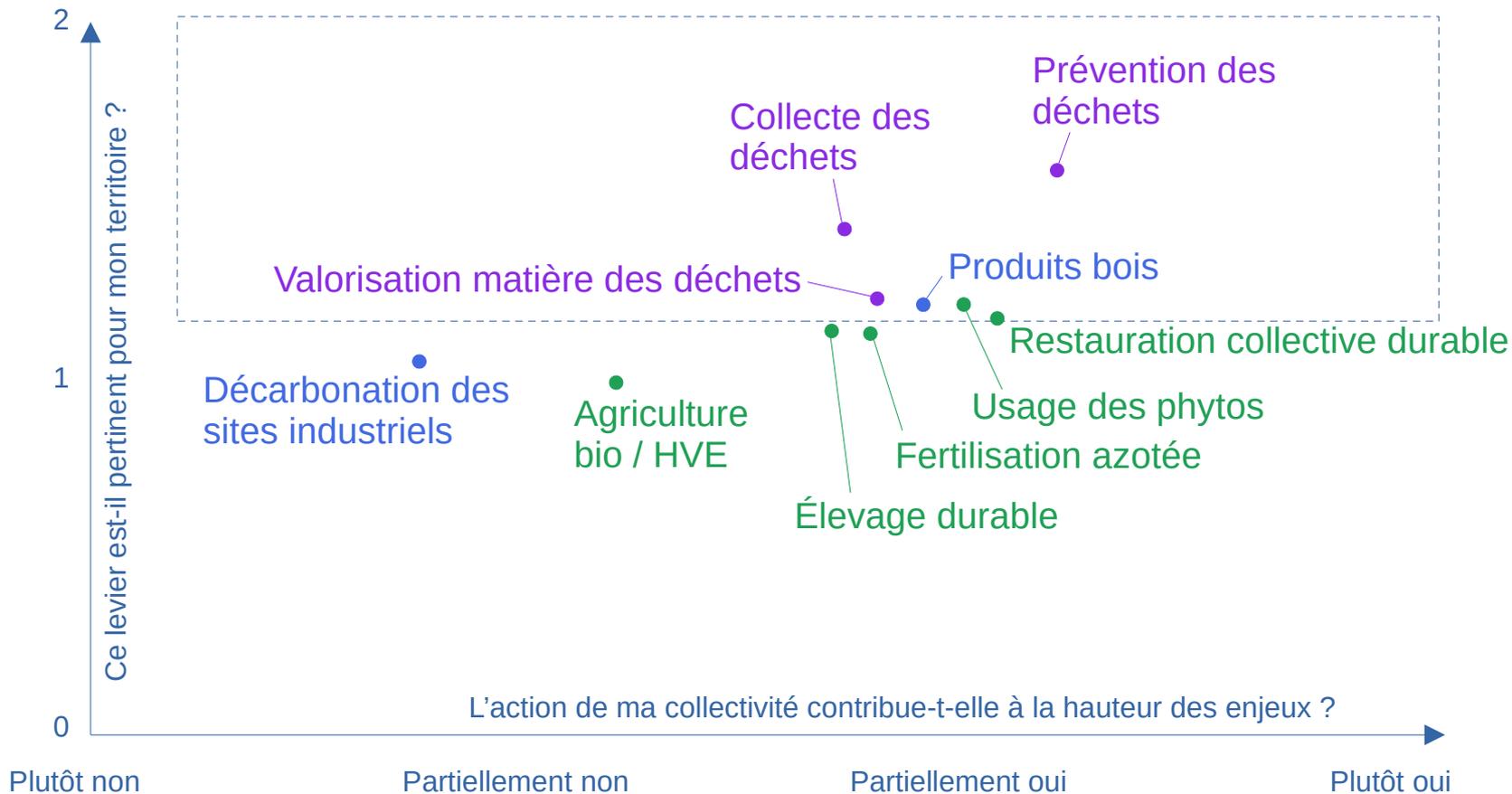


Développer les filières de réemploi et l'économie circulaire



Réduire les fuites de méthane sur les installations de stockage de déchets

Retour du diagnostic territorial :



Préservation des ressources : eau, foncier, espaces naturels, forêt

Les défis identifiés dans la feuille de route régionale :

Espaces naturels



Atteindre 4% du territoire sous protection forte en 2030

Résorber tous les principaux obstacles à la libre circulation des espèces d'ici 2030

Mettre en place au moins un projet de restauration ou renaturation écologique par intercommunalité

Les défis identifiés dans la feuille de route régionale :

Eau



Atteindre -10 % d'eau prélevée d'ici 2030 via des trajectoires collectives par bassin versant

Reconquérir et pérenniser la qualité de l'eau au niveau des aires de captages

Les défis identifiés dans la feuille de route régionale :

Foncier



Accompagner les acteurs des territoires vers un modèle d'aménagement plus sobre en foncier

Atteindre 100 hectares par an de sols désimperméabilisés jusqu'en 2030

Les défis identifiés dans la feuille de route régionale :

Forêt



Adapter la gestion de
nos forêts face au
changement
climatique
et pour restaurer nos puits de
carbone

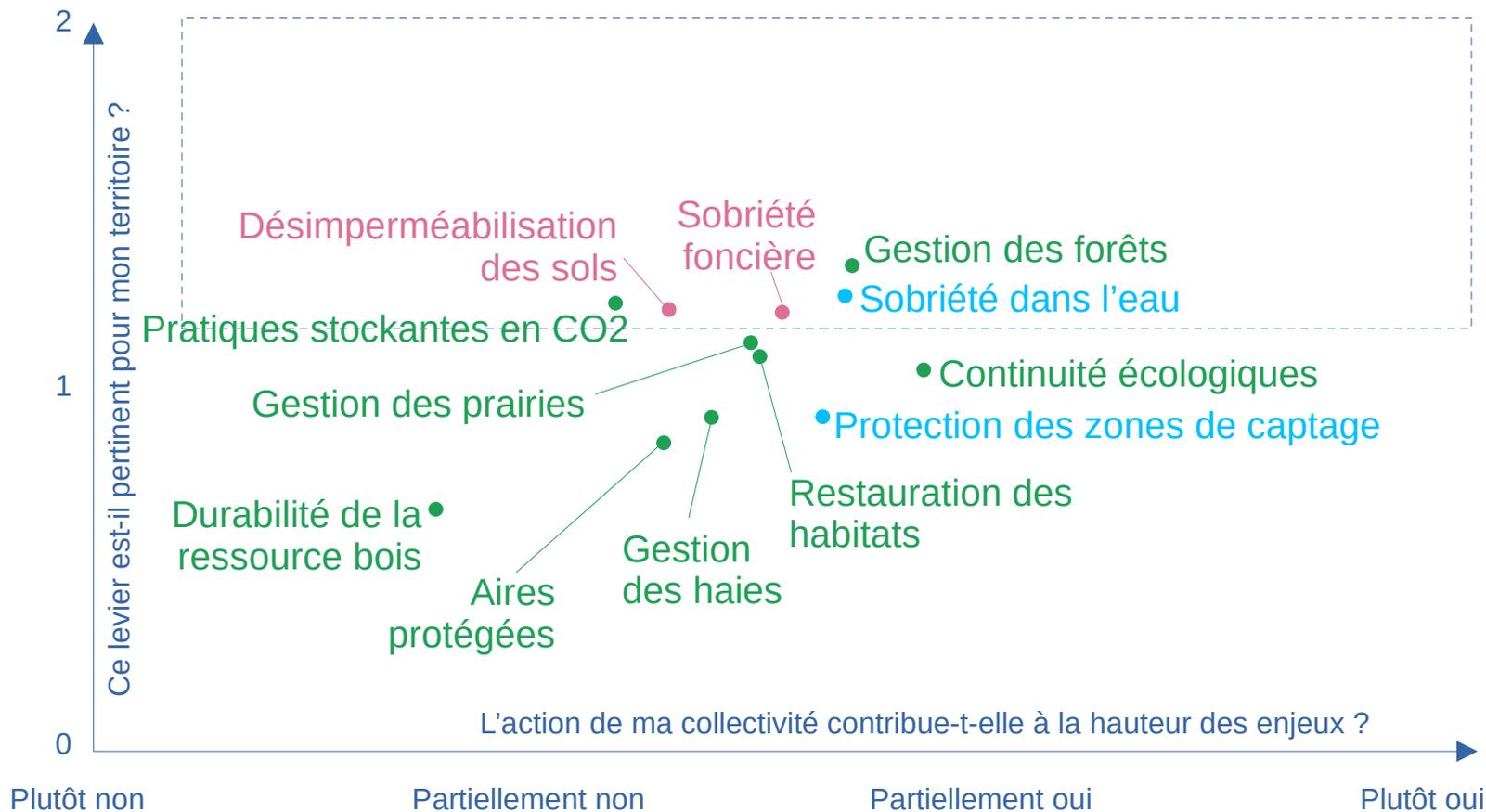


Améliorer le stockage
de carbone via les
produits bois



Gérer les risques qui
menacent nos forêts

Retour du diagnostic territorial :



Transport et mobilités

Les défis identifiés dans la feuille de route régionale :

Mobilité des voyageurs



Optimiser et réduire à la source les déplacements de 10 % d'ici 2030



Réduire de 15 % l'utilisation de la voiture individuelle au profit du vélo, des transports en commun et du covoiturage



Atteindre 15 % de véhicules légers décarbonés en 2030

Les défis identifiés dans la feuille de route régionale :

Transport de marchandises

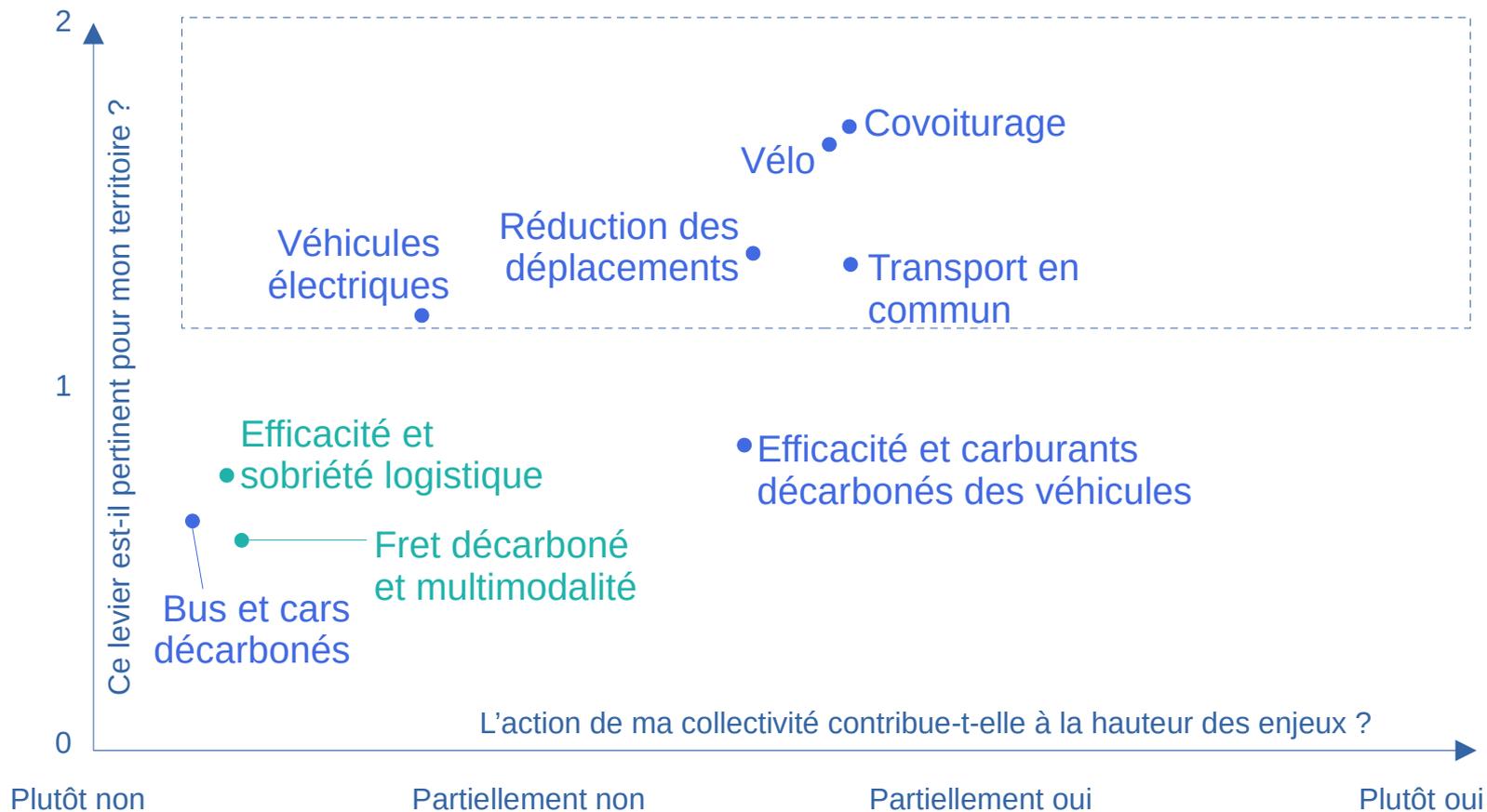


**Réduire de 10 % le
transport routier de
marchandises d'ici 2030
au profit d'autres modes
de transport**



**Améliorer l'efficacité
et le recours aux
motorisations
décarbonées
dans le transport de
marchandise**

Retour du diagnostic territorial :



TERRITORIALISATION DE LA
PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

Département de l'AIN

CDTE élargi du 13 mai 2024 à St-Jean-Le-Vieux



Temps d'échanges

Ordre du jour

- La territorialisation de la planification écologique en Auvergne Rhône-Alpes
- Retour sur les travaux régionaux et le diagnostic territorial
- **Témoignages**
- Débat sur les priorités départementales
- Prochaines étapes

Filière bois, écoconstruction et sobriété énergétique

*Équipements publics à
Labalme et au Poizat-Lalleyriat*



Photos : Mégard / Blache

Recyclage et valorisation des déchets

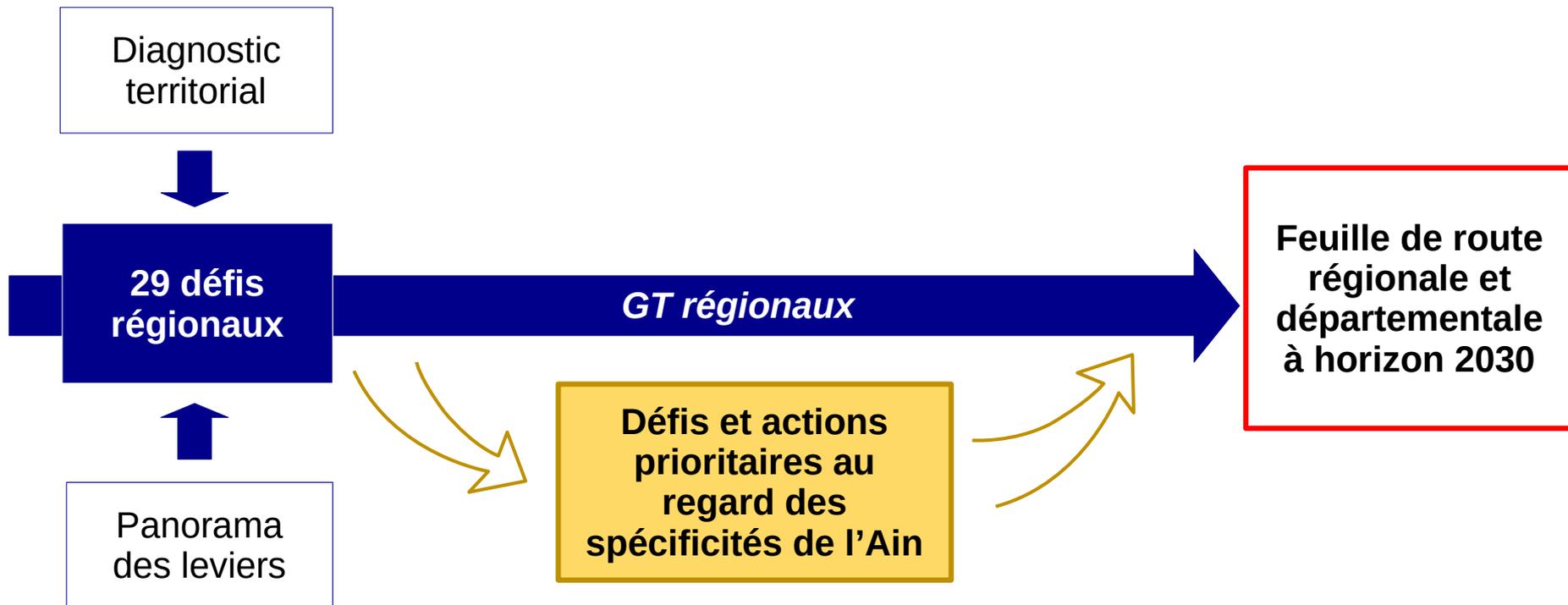
La ressourcerie d'Ornex – Pays de Gex Agglo



Ordre du jour

- La territorialisation de la planification écologique en Auvergne Rhône-Alpes
- Retour sur les travaux régionaux et le diagnostic territorial
- Témoignages
- **Débat sur les priorités départementales**
- Prochaines étapes

Débat sur les défis prioritaires du département



Analyse du diagnostic territorial, au regard des défis formulés par le niveau régional :

6 grands défis ressortent comme plus pertinents dans l'Ain

Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires et des logements

Réduire les déplacements, utiliser d'autres modes que la voiture

Réduire la production de déchets et améliorer leur valorisation

Accélérer et diversifier la production d'électricité renouvelable

Diminuer les prélèvements en eau

Adapter la gestion de nos forêts

Débat sur les défis prioritaires du département

Séquence interactive :
A vos smartphones !

Défi : Efficacité énergétique des bâtiments tertiaires et des logements

Quelles actions prioritaires dans l'Ain ?

Accélérer la rénovation des bâtiments publics avec un niveau élevé d'ambition en matière de consommation énergétique

Poursuivre la dynamique d'accompagnement et de conseil et amplifier la communication et sensibilisation à la rénovation énergétique

Promouvoir la construction de nouveaux bâtiments exemplaires, écoconstruits et énergétiquement sobres

Poursuivre la dynamique de remplacement des chaudières au fioul

Généraliser les mesures de sobriété dans les bâtiments publics

Poursuivre la dynamique de rénovation énergétique des logements sociaux

Soutenir et accompagner la filière rénovation énergétique (annuaire, mise en relation, aide et promotion des acteurs locaux...)

Défi : Réduire les déplacements, utiliser d'autres modes que la voiture individuelle

Quelles actions prioritaires dans l'Ain ?

Aménager les quartiers de gare pour favoriser l'intermodalité et proposer de nouveaux services

Favoriser les hubs de télétravail et coworking, développer les téléprocédures

Favoriser le confort et la sécurité des cheminements piétons

Soutenir et accompagner la filière vente et réparation de vélos, services de location, aides à l'achat

Acculturer et communiquer autour des transports en commun, de la pratique du vélo, du covoiturage

Limiter l'étalement des activités et de l'habitat pour limiter la dépendance à la voiture individuelle

Mettre en place des infrastructures cyclables, de covoiturage, développer l'offre de transports en commun

Valoriser un tourisme local et respectueux des territoires

Défi : Réduire la production de déchets non valorisables

Quelles actions prioritaires dans l'Ain ?

Intégrer dans la commande publique des critères de prévention des déchets

Améliorer le contrôle : dépôts sauvages, déchets entrant en installations de stockage, déchets économiques...

Communiquer et sensibiliser à la réduction des déchets dès l'acte de consommation

Mettre en place une tarification incitative totale ou partielle dans les territoires opportuns

Améliorer la collecte et le tri : tri à la source et collecte sélective, distribution de composteurs, adaptation des centres de tri...

Augmenter la valorisation énergétique des déchets non recyclables, développer la filière CSR (combustibles solides de récupération)

Cartographier les flux de déchets des activités économiques

Collecter les déchets organiques pour la méthanisation ou la fertilisation

Défi : Accélérer et diversifier la production d'électricité renouvelable

Quelles actions prioritaires dans l'Ain ?

Sensibiliser et communiquer pour faciliter l'appropriation des EnR électriques sur les territoires

Identifier des zones préférentielles de déploiement des énergies renouvelables

Massifier le développement du photovoltaïque sur bâti

Mettre en place des dispositions incitatives dans les documents d'aménagement et d'urbanisme

Investir financièrement dans des projets EnR, développer l'autoconsommation

Favoriser les initiatives citoyennes de production d'électricité renouvelable

Défi : Diminuer de 10 % les prélèvements en eau sur chaque bassin versant

Quelles actions prioritaires dans l'Ain ?

Intégrer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire et les documents d'urbanisme

Identifier et éviter les pertes tout le long du cheminement de l'eau

Encourager l'utilisation économe de l'eau par tous les usagers, informer et sensibiliser le grand public

Investir dans des ouvrages de recharge maîtrisée des aquifères

Exemplarité des collectivités (sobriété dans les bâtiments publics, les espaces verts...)

Mettre en place une tarification incitative ou communiquer sur les seuils d'alerte de surconsommation incitant à la sobriété

Accompagner les acteurs industriels dans la réduction et réutilisation de l'eau

Accompagner ou mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature (restauration des zones humides, renaturation, restauration des cours d'eau...)

Défi : Adapter la gestion de nos forêts et les protéger

Quelles actions prioritaires dans l'Ain ?

Identification des forêts « biens vacants et sans maîtres », voire utiliser la procédure d'incorporation des biens vacants

Garantir l'équilibre forêt – gibier

Promouvoir les cloisonnements et les modes d'exploitation à faible impact sur les sols

Déploiement du concept de « forêt mosaïque » visant à diversifier les essences et les modes de sylviculture

Mettre en œuvre le renouvellement forestier

Sensibiliser à la gestion durable et à ses intérêts pour les propriétaires

Conservation d'arbres morts et d'arbres à cavités pour le maintien de la biodiversité forestière

Faire respecter la réglementation et sensibiliser le grand public pour limiter les départs de feu

Ordre du jour

- La territorialisation de la planification écologique en Auvergne Rhône-Alpes
- Retour sur les travaux régionaux et le diagnostic territorial
- Témoignages
- Débat sur les priorités départementales
- **Prochaines étapes**

Prochaines étapes

Entrée sectorielle
Échelle régionale

Évènement de
lancement
21/12/2023

Préparation
technique des
GT
(Etat et Région)

★ ▼
6 GT sectoriels:
(Bâtiment, Transport, Industrie,
Agriculture/alimentation/forêt, Energie/déchets,
Biodiversité/ressources naturelles)
- Priorisation des actions 2030 à partir des leviers
décarbonation (travaux SGPE et Région)

Livrable:
**Feuille de route
régionale et
départementale
à horizon 2030**

Évènement de
clôture : juillet
2024

Déc 23

Jan 24

Fév 24

Mar 24

Avr 24

Mai 24

Juin + été 24

Entrée territoriale
Échelle départementale

■
**1^{ère} série de 12 réunions
départementales :**
- Diagnostic et enjeux des
territoires

Enquête Etat
auprès des
collectivités

■
**2^{ème} série de 12 réunions
départementales:**
- Échanges sur les propositions
de groupes de travail
thématiques



réunions sectorielles « politiques » (présidées DR Etat + VP Région) – invitation large

réunions sectorielles « techniques » (présidées cellule technique Etat – Région) – comité resserré
réunions départementales (présidées Préfet – élu régional) – EPCI, associations d'élus, monde économique

Après la planification territoriale



Une phase de mise en œuvre infra-régionale,
à l'échelle des projets,
via les CRTE, nouvelle génération,
Contrats pour la Réussite de la Transition Écologique



COMETE, la COMMunauté Écologie et TERRitoires
Plateforme collaborative de gestion de projets

TERRITORIALISATION DE LA
PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

COP du 13 mai 2024 à St-Jean-Le-Vieux



Clôture de séance

TERRITORIALISATION DE LA
PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

Département de l'AIN

COP du 13 mai 2024 à St-Jean-Le-Vieux



Merci de votre participation